

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Réservations

Avant toute réservation, veuillez vous assurer des disponibilités par téléphone ou mail.

Arrivées et départs

Les arrivées se font à partir de 14h et les départs avant 11h.

Emplacements

Le forfait emplacement comprend la tente, la caravane ou le camping-car, le nombre de personnes, l'électricité si besoin, une voiture, l'accès aux sanitaires, les services.

Le camping Pen Bellec refusera l'accès aux familles se présentant avec un nombre supérieur à la capacité de l'emplacement.

Les mineurs non accompagnés de leur parents ou tuteur ne sont pas admis.

Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l'emplacement.

Les invités étant accepté sous conditions et accord du camping doivent quitter les lieux à 20 heures.

Taxes de séjour

La taxe de séjour n'est pas incluse dans le prix.

Conditions de réglementation

Le solde est à régler le jour de l'arrivée.

Annulations

Toute annulation de réservation doit être effectué par écrit.

En cas d'annulation à moins de 30 jours, un acompte de 20 euros vous sera demandé.

En cas d'interruption de séjour, le camping n'assure aucun remboursement du séjour en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé quelle qu'en soit la cause.

Réglementation Intérieur

Tout client est tenu de se conformer au règlement intérieur.

Le règlement intérieur est mis à disposition sur le site internet pour toute consultation.

Paielements

Le chèque cadeau n'est pas échangeable contre du numéraire et ne peut être remplacé en cas de perte/vol. S'il reste de l'argent sur le chèque cadeau, qu'il soit en cours de validité ou non, aucun remboursement n'est possible.

Méditations

Conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir sont les suivantes :

Les CM2C :

- Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : www.cm2c.net
- Saisine par mail : cm2C@cm2c.net
- Saisine par voie postale : 49, rue Ponthieu, 75008 Paris
- Téléphone : 0189470014
- Litige : En cas de litige, seul le tribunal de Quimper sera compétent.